

Le Conseil Municipal de Shannon a tenu une séance ordinaire au Centre Communautaire Shannon jeudi, le 1<sup>er</sup> octobre 2009 à 19h30 en conformité avec le *Code municipal du Québec*.

Étaient présents : le Maire, Clive Kiley et les conseillers Bernard Gagné, Claude Lacroix, Marcelle Neville, Lucie Laperle, Jean-Marc Beaulieu et Stéphane Hamel formant quorum et présidé par le Maire.

166-10-09

Il est *PROPOSÉ* par le conseiller Bernard Gagné, *APPUYÉ* par la conseillère Lucie Laperle *QUE* l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

167-10-09

Il est *PROPOSÉ* par le conseiller Jean-Marc Beaulieu, *APPUYÉ* par le conseiller Bernard Gagné *QUE* les procès verbaux des séances tenues les 8 et 28 septembre 2009 soient adoptés avec corrections.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le Maire, Clive Kiley, remercie Mme Marcelle Neville, conseillère pour ses 20 ans de loyaux services et de dévouement auprès du conseil.

Le rapport des permis de construction et lotissement du mois de septembre 2009 a été déposé et reconnu par le Conseil.

168-10-09

*CONSIDÉRANT* le développement des rues de Bretagne, de Tyrone et O'Shea ;

*CONSIDÉRANT QUE* le Conseil juge que certains sentiers piétonniers ne sont plus nécessaires et que d'autres devraient être construits ;

*EN CONSÉQUENCE,*

Il est *PROPOSÉ* par le conseiller Bernard Gagné, *APPUYÉ* par la conseillère Lucie Laperle ;

*QUE* la Municipalité de Shannon accorde le retrait de caractère de sentiers piétonniers aux lots #394-21, #394-18 et #395-16 entre les rues de Bretagne et de Tyrone ;

*ET QUE* la Municipalité de Shannon demande aux propriétaires, Développement Sylmar Inc. et 9116-7957 Québec Inc., M. Sylvain Boisvert de construire le sentier, conformément au règlement #368, allant de la rue de Bretagne vers la rue O'Shea, lots #393-30 et 394-19.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

169-10-09

*CONSIDÉRANT* l'offre d'emploi pour le poste de coordonnateur des Travaux Publics publié dans le quotidien Le Soleil et un hebdo régional par la firme Jean-Yves Pilon & Associés mandaté pour le recrutement et la sélection ;

169-10-09

*CONSIDÉRANT QUE* la firme Jean-Yves Pilon & Associés a retenu des trois (3) meilleurs candidats parmi les postulants qui ont été rencontré par le comité de sélection de Shannon ;

*EN CONSÉQUENCE,*

Il est *PROPOSÉ* par la conseillère Marcelle Neville, *APPUYÉ* par le conseiller Stéphane Hamel ;

*QUE* la Municipalité de Shannon embauche M. Jean-François Gargano comme Coordonnateur des Travaux Publics à raison de 35 heures par semaine ;

*QUE* la rémunération soit selon l'échelle #6 de l'échelon salarial établi pour le Coordonnateur des Travaux Publics ;

*QUE* la période probatoire soit fixée entre 3 à 6 mois d'embauche ;

*ET QUE* l'employé soit éligible aux avantages sociaux et bénéfiques marginaux reconnus à tous les employés permanents dès le 1<sup>e</sup> janvier 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170-10-09

*CONSIDÉRANT* le règlement #368, et ses amendements adoptés le 7 juillet 2008 relatif aux nouveaux développements impliquant de nouvelles infrastructures publiques ;

*CONSIDÉRANT* la résolution #122-07-2008 adoptée le 7 juillet 2008 acceptant en principe la demande de prolongement de la rue Donaldson, Phase II, incluant 22 terrains ;

*CONSIDÉRANT* la réception provisoire, le 21 septembre 2009, des travaux et la recommandation de municipalisation de la firme d'ingénierie, Groupe Sohier Inc. ;

*CONSIDÉRANT QUE* le Conseil accepte, tel que déposé par la firme d'ingénierie, Groupe Sohier Inc., la réception provisoire des travaux, la liste de finalisation des ouvrages ainsi que la liste des déficiences ;

*CONSIDÉRANT* la réception des garanties bancaires, tel que spécifié à la réception provisoire des travaux par la firme d'ingénierie, Groupe Sohier Inc. ;

*EN CONSÉQUENCE,*

Il est *PROPOSÉ* par le conseiller Stéphane Hamel, *APPUYÉ* par la conseillère Marcelle Neville ;

*QUE* la Municipalité de Shannon autorise la municipalisation de la rue Donaldson, Phase II, incluant 22 terrains, lot #424-60 ;

170-10-09

*QUE* Me Mario Boilard, notaire soit mandaté pour la préparation d'un contrat d'acquisition de ladite rue, tel que décrit au plan de cadastre qui fait partie intégrante de la présente ;

*ET QUE* Clive Kiley, Maire ou Marcelle Neville, Maire suppléante et Dale Feeney, Directrice Générale ou Germaine Pelletier, Sec.-Trésorière Adjointe soient autorisés à signer ledit contrat d'acquisition pour et au nom de la Municipalité de Shannon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171-10-09

*CONSIDÉRANT* le règlement #368, et ses amendements adoptés le 7 juillet 2008 relatif aux nouveaux développements impliquant de nouvelles infrastructures publiques ;

*CONSIDÉRANT* la résolution #114-06-2008 adoptée le 25 juin 2008 acceptant la municipalisation de la rue Donaldson, Phase I, incluant 33 terrains, avec conditions préalables, soit de terminer la construction du poste de surpression et de fournir de l'eau au développement ;

*CONSIDÉRANT* la réception provisoire, le 25 septembre 2009 de la firme d'ingénierie, Tecslut Inc., des travaux et la recommandation de municipalisation de la construction du poste de surpression ;

*CONSIDÉRANT QUE* le Conseil accepte la réception provisoire des travaux et la liste de finalisation des ouvrages, tel que déposé par la firme d'ingénierie, Tecslut Inc. ;

*CONSIDÉRANT* la réception des garanties bancaires, tel que spécifié à la réception provisoire des travaux par la firme d'ingénierie, Tecslut Inc. ;

*EN CONSÉQUENCE,*

Il est *PROPOSÉ* par le conseiller Stéphane Hamel, *APPUYÉ* par le conseiller Jean-Marc Beaulieu ;

*QUE* la Municipalité de Shannon autorise la municipalisation du poste de surpression situé au 163 rue Miller, lot #422-24-2-2 ;

*QUE* Me Mario Boilard, notaire soit mandaté pour la préparation d'un contrat d'acquisition dudit lot, poste de surpression ;

*ET QUE* Clive Kiley, Maire ou Marcelle Neville, Maire suppléante et Dale Feeney, Directrice Générale ou Germaine Pelletier, Sec.-Trésorière Adjointe soient autorisés à signer ledit contrat d'acquisition pour et au nom de la Municipalité de Shannon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

172-10-09

*CONSIDÉRANT* la résolution #122-07-2009 acceptant de collaborer avec Hydro-Québec dans le cadre du programme « *Soutien aux réalisations locales – Diagnostic résidentiel Mieux consommer* » et soumettant le projet « *Glissade* » ;

172-10-09

*CONSIDÉRANT QUE* pour mieux atteindre ses objectifs, Hydro-Québec compte, entre autres, sur le « *Diagnostic résidentiel Mieux consommer* », lequel consiste en une évaluation de la consommation d'énergie d'une résidence et d'une liste de conseils personnalisés en vue d'optimiser cette consommation ;

*CONSIDÉRANT QUE* pour ce faire, elle met en œuvre une nouvelle stratégie promotionnelle qui s'appuie sur une approche communautaire et régionale en demandant aux collectivités de participer à l'effort de promotion ;

*CONSIDÉRANT QUE* les municipalités participantes sont donc invitées à encourager leurs résidants admissibles à remplir le questionnaire du diagnostic résidentiel en faisant valoir que pour chaque rapport de recommandation transmis à un client admissible, un montant sera remis à la Municipalité de Shannon en vue de la réalisation d'un projet mobilisateur ;

*CONSIDÉRANT QUE* ce montant sera de 30.\$ par rapport de recommandation en format papier et de 35.\$ par rapport de recommandation en format électronique ;

*CONSIDÉRANT QUE* le Conseil désire modifier le projet « *Glissade* » en abrogeant et remplaçant la résolution #122-07-2009 ;

*EN CONSÉQUENCE,*

Il est *PROPOSÉ* par la conseillère Lucie Laperle, *APPUYÉ* par le conseiller Stéphane Hamel ;

*QUE* la Municipalité de Shannon accepte de collaborer avec Hydro-Québec dans le cadre du programme « *Soutien aux réalisations locales – Diagnostic résidentiel Mieux consommer* » ;

*QUE* la Municipalité de Shannon soumette le projet *d'aménagement d'une piste cyclable municipale et l'aménagement avec halte* ;

*QUE* la Municipalité de Shannon désigne Claude Lacroix, conseiller, comme responsable de ce projet et comme celui qui accompagnera Hydro-Québec au cours de cette campagne ;

*QUE* la Municipalité de Shannon autorise Claude Lacroix, conseiller ou en son absence Dale Feeney, Directrice Générale, à signer tout document et/ou formulaire donnant effet à la présente résolution pour et au nom de la Municipalité de Shannon ;

*ET QUE* la Municipalité de Shannon soit autorisée à recevoir le paiement de la totalité de l'appui financier d'Hydro-Québec pour le projet *d'aménagement d'une piste cyclable municipale et l'aménagement avec halte*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

173-10-09

*CONSIDÉRANT* le projet de prolongement de l'aqueduc municipal ;

*CONSIDÉRANT QUE* les droits de passages sur les lots 391P et 392P donnant accès aux piézomètres, propriétés de M. Pierre Alain nécessitent des descriptions techniques préparées par un arpenteur-géomètre ;

*EN CONSÉQUENCE,*

Il est *PROPOSÉ* par le conseiller Jean-Marc Beaulieu, *APPUYÉ* par le conseiller Bernard Gagné ;

*QUE* la Municipalité de Shannon s'engage à produire les descriptions techniques nécessaires à la définition des droits de passage sur les lots 391P et 392P, propriétés de M. Pierre Alain, donnant accès aux piézomètres suivants :

1°	lot 391P – parcelle #1	2°	lot 392P – parcelle #2
3°	lot 392P – parcelle #3	4°	lot 392P – parcelle #8

*ET QUE* la présente résolution soit transmise à Me Mario Boilard, notaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

174-10-09

*CONSIDÉRANT* le projet de prolongement de l'aqueduc municipal ;

*CONSIDÉRANT QUE* les conduites d'amenées empruntent la rue de Galway par le biais de la rue du Parc ;

*CONSIDÉRANT QUE* certains citoyens sur la rue du Parc ont demandé d'être raccordé à l'aqueduc municipal et ce, à leurs frais ;

*CONSIDÉRANT QUE* la Municipalité est propriétaire du lot #400-35 situé au 129 rue du Parc, registre foncier inscription #486 165 du 15 septembre 1997 ;

*EN CONSÉQUENCE,*

Il est *PROPOSÉ* par le conseiller Jean-Marc Beaulieu, *APPUYÉ* par le conseiller Stéphane Hamel ;

*QUE* la Municipalité de Shannon autorise la pose d'une vanne d'eau sur le lot #400-35, situé au 129 rue du Parc pour tout besoin futur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La liste des correspondances reçues durant le mois de juillet 2009 a été déposée et reconnue par le Conseil.

175-10-09

Il est *PROPOSÉ* par le conseiller Jean-Marc Beaulieu, *APPUYÉ* par le conseiller Stéphane Hamel que les comptes suivants soient payés :

9043-2006 Québec Inc. (Boisvert) – préparation-aqueduc.....	31 465.04\$
9102-6435 QC Inc. – location machinerie – parc (61 Gosford) .....	3 984.21
Abattage Émondage Écologique – travaux aqueduc.....	13 291.03
Acier Leroux – glissade .....	3 359.74
Alain Castonguay – administration – août.....	444.71
Archambault – livres.....	451.78
Armtec – fournitures pour les routes .....	391.09
Atelier Mobile Soudure Expert – glissade et réparations .....	7 635.24
Bédard Serrurier Ste-Foy – cadenas pour barrières et clôtures .....	209.73
Bell Canada .....	2 007.40
Bell Mobilité – cellulaires .....	434.95
Bernard Gagné – allocation .....	648.67
Béton 2000 – béton – glissade.....	603.88
Béton Chevalier – tank à fuel et réservoir pour huiles usées.....	1 733.77
Brassardburo – fournitures.....	461.11
C.M.Q. – quote-part – dernier versement .....	4 449.33
Cam-Trac Bernières – location excavatrice .....	3 950.63
Canac Marquis Grenier – fournitures .....	867.33
Capitale en Fête – acompte – Winterfest 2010.....	2 425.12
Carrières Québec Inc. – 0-3/4, rebuts de béton et asphalte.....	278.30
Cash – lettre enregistrée, bonbons, etc .....	88.99
Centre de Téléphone Mobile – réparations.....	203.17
Clément Bédard – réparations – garage .....	229.99
Clive Kiley – allocation/mariage/remb. achats .....	2 288.21
Clôture Alpha Inc. – pièces .....	42.16
Combeq – cours – Normand Légaré.....	1 032.81
Concepts Gingras Inc. – toilettes .....	507.94
Corporation Maintenance Chemical Corp. – poste 25-29.....	524.45
Cummins Est du Canada – pièces pour les véhicules.....	45.27
Deschênes & Fils – glissade et parcs, aqueduc, réservoir essence.....	4 015.98
Dessau – honoraires professionnels – réfection – Wexford .....	9 030.00
Entreprises Benoit Pelletier – honoraires professionnels .....	93.68
Équipements Lav – pièces pour les scies à chaînes .....	34.81
Fernand Dufresne Inc. – essence .....	280.48
Gaudreau Environnement Inc. – location – bac de recyclage .....	49.67
Gébourg – réparations filage & fusible et vandalisme .....	644.25
General Bearing – roues pour le balai .....	100.62
Givesco Inc. – pièces pour glissade.....	384.00
GLP Paysagiste Inc. – paiement #1 – prolongement aqueduc.....	9 963.01
Graphica – journal Shannon Express .....	3 203.67
Groupe Polyalto – fournitures .....	107.21
Groupe Ultima Inc. – assurance.....	95.00
Home Depot – outils et fournitures pour les projets.....	519.31
Hydro-Québec .....	6 839.31
Imprimerie Nicober Inc. – enveloppes.....	767.55
Isolation Beauport Inc. – isolation au 81 Gosford .....	1 128.75
Jacques Poulin – moniteur et lecteurs optiques, serveur .....	4 090.59
Jean Bernier – administration – août .....	130.92
Jean Gravel – honoraires professionnels.....	2 588.36
Jean-Marc Pageau – contrat & édifices .....	3 185.76
Location d'outils Budget Inc. – roues pour les échafauds.....	732.56
Lucie Laperle – allocation.....	648.67
Maison Anglaise – livres.....	179.92
Manugypse – glissade.....	1 840.23
Marc Gagnon – prévention – août.....	273.23
Marie-Belle Meunier – remplacement – Brigitte.....	32.60
Matrec – deux conteneurs pour les parcs et location au 61 .....	2 996.84
Maxxam – analyses eau.....	1 082.47
Merrill Allard Inc. – essence .....	1 868.72
Metro Excavation – gravier, sable, terre noire pour la voirie.....	713.97
Micheline Vallières – fournitures .....	246.81

Mini-Mix Saint-Basile Inc. – ciment – glissade .....	559.73\$
Ministère de la sécurité publique – sûreté du Québec.....	138 336.00
Ministère du Revenu – DAS – août.....	17 527.04
Murray Promotions Inc. – vêtements .....	157.75
Nancy St-Pierre – fournitures – cours de vitraile.....	302.23
Neopost – contrat de location – timbreuse.....	425.99
Ouellet & Leduc – tir à l’arc/glissade/cabane à bois .....	4 538.88
Patates Plus .....	46.33
Pavage Enduits – travaux de pavage .....	19 848.96
Pièces d’auto Guill Inc. – pièces et outils.....	481.67
Pierre Vachon – honoraires professionnels .....	3 272.65
Protection D.S. Inc. – appel de service – backup vidéo train.....	316.06
Quentin Guéripel – ouverture – train .....	45.00
Quincaillerie Co-Op Ste-Catherine – fournitures.....	1 397.10
Quincaillerie Durand – fournitures.....	599.97
Réal Huot – pièces pour aqueduc.....	308.31
Régie Régionale de Portneuf – bacs à ordures .....	1890.00
Registre de foncier – avis de mutations .....	87.00
Renaud-Bray – livres.....	122.34
Restaurant St-Hubert – caucus .....	137.71
Revenu Canada – DAS – août.....	8 362.06
Richard McKie – agrandissement – stationnement (75 Gosford).....	1 000.00
Richer Boulet – tourbe pour les parcs.....	433.78
Ronald Tardif – honoraires professionnels .....	1 342.11
Sani-Orléans – vidange des fosses septiques .....	7 489.28
Sécurité McKinnon Inc. – service de patrouille .....	5 180.20
Service d’ensemencement pulvérisé – champ de tir à l’arc.....	1 128.75
Shannon Vision – subvention.....	398.45
Shaun Feeney – administration – août .....	393.32
Toucher du Bois – réparations .....	67.73
Trudel & Piché – paiement mensuel – nouveau tracteur .....	3 290.84
Vaillancourt, Robitaille – honoraires professionnels – aqueduc .....	29 756.68
Ville de Québec – boues de fosses septiques .....	5 804.00
Visa – frais annuel (Dale, Germaine & Normand).....	120.00
Wal-Mart – fournitures de bureau.....	23.85
Wurth Canada Ltd. – pièces et fournitures.....	701.86

175-10-09

TOTAL

397 818.63\$

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

176-10-09

Il est *PROPOSÉ* par la conseillère Lucie Laperle, *APPUYÉ* par la conseillère Marcelle Neville ;

*QUE* la Municipalité de Shannon accorde une subvention annuelle au montant de 2 000.\$ au Club d’Âge D’Or de Shannon pour aider à financer leurs activités.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

177-10-09

Il est *PROPOSÉ* par la conseillère Lucie Laperle, *APPUYÉ* par le conseiller Stéphane Hamel ;

*QUE* la Municipalité de Shannon accorde une subvention annuelle de 1 000.\$ à la Société Historique de Shannon pour aider à financer leurs activités du *Jour du Souvenir* à être tenue le 8 novembre prochain ainsi que pour les dépenses annuelles.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

178-10-09

Il est *PROPOSÉ* par la conseillère Lucie Laperle, *APPUYÉ* par le conseiller Stéphane Hamel ;

*QUE* la Municipalité de Shannon accorde une subvention au C.W.L. Shannon les *Shannon Irish Dancers* pour un montant total de 3 000.\$ qui représente une contribution annuelle de 1 500.\$ ainsi qu'une contribution de 1 500.\$ pour le transport des participants aux « Oireachtas » qui auront lieu en novembre 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

179-10-09

*CONSIDÉRANT* la campagne publique du député de Chauveau, M. Gérard Deltell, pour changer le nom de l'autoroute Henri IV, qui mène à la base militaire de Valcartier, en « autoroute de la Bravoure » ;

*CONSIDÉRANT QUE* le Conseil soutient le mouvement en l'honneur de l'engagement militaire incarné à la base militaire de Valcartier ;

*CONSIDÉRANT QUE* les logements familiaux des militaires sont situés sur le territoire de Shannon et que plusieurs citoyens de Shannon sont des militaires ;

*CONSIDÉRANT* les activités de la Société Historique de Shannon qui rend hommage annuellement aux soldats canadiens à l'occasion du *Jour du Souvenir* ;

*EN CONSÉQUENCE,*

Il est *PROPOSÉ* par le conseiller Jean-Marc Beaulieu, *APPUYÉ* par le conseiller Stéphane Hamel ;

*QUE* la Municipalité de Shannon appuie ce mouvement en faveur du changement de nom pour l'artère qui mène à la base militaire de Valcartier ;

*ET QUE* la présente résolution d'appui soit transmise à la Commission de toponymie du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Marcelle Neville lève la séance ordinaire à 20h05.

Clive Kiley,  
Maire

Dale Feeney,  
Directrice Générale

**SERMENT DE CONSEILLER**

**SIÈGE #1**

Je, Bernard Gagné, domiciliée au 8 rue de Waterford, Shannon, affirme solennellement que j'exercerai ma fonction de conseiller au siège numéro 1, conformément à la Loi, avec honnêteté et justice dans les meilleurs intérêts de la Municipalité et des habitants qui la composent.

Affirmé solennellement devant moi à Shannon,  
Québec ce 26<sup>e</sup> jour d'octobre 2009

Bernard Gagné

Dale Feeney,  
Directrice Générale

**SERMENT DE CONSEILLER**

**SIÈGE #2**

Je, Claude Lacroix, domicilié au 40 rue Grogan, Shannon, affirme solennellement que j'exercerai ma fonction de conseiller au siège numéro 2, conformément à la Loi, avec honnêteté et justice dans les meilleurs intérêts de la Municipalité et des habitants qui la composent.

Affirmé solennellement devant moi à Shannon,  
Québec ce 28<sup>e</sup> jour d'octobre 2009

Claude Lacroix

Dale Feeney,  
Directrice Générale

**SERMENT DE CONSEILLER**

**SIÈGE #3**

Je, Mario Lemire, domicilié au 202 chemin de Dublin, Shannon, affirme solennellement que j'exercerai ma fonction de conseiller au siège numéro 3, conformément à la Loi, avec honnêteté et justice dans les meilleurs intérêts de la Municipalité et des habitants qui la composent.

Affirmé solennellement devant moi à Shannon,  
Québec ce 26<sup>e</sup> jour d'octobre 2009

Mario Lemire

Dale Feeney,  
Directrice Générale

**SERMENT DE CONSEILLER**

**SIÈGE #6**

Je, Stéphane Hamel, domicilié au 351A chemin de Wexford, Shannon, affirme solennellement que j'exercerai ma fonction de conseiller au siège numéro 6, conformément à la Loi, avec honnêteté et justice, dans les meilleurs intérêts de la Municipalité et des habitants qui la composent.

Affirmé solennellement devant moi à Shannon,  
Québec ce 26<sup>e</sup> jour d'octobre 2009

Stéphane Hamel

Dale Feeney,  
Directrice Générale

**SERMENT DE CONSEILLER**

**SIÈGE #4**

Je, Lucie Laperle, domicilié au 3 rue Conway, Shannon, affirme solennellement que j'exercerai ma fonction de conseiller au siège numéro 4, conformément à la Loi, avec honnêteté et justice, dans les meilleurs intérêts de la Municipalité et des habitants qui la composent.

Affirmé solennellement devant moi à Shannon,  
Québec ce 6<sup>e</sup> jour de novembre 2009

Lucie Laperle

Dale Feeney,  
Directrice Générale

**SERMENT DE CONSEILLER**

**SIÈGE #5**

Je, Sophie Perreault, domicilié au 104 rue des Franciscains, Shannon, affirme solennellement que j'exercerai ma fonction de conseiller au siège numéro 5, conformément à la Loi, avec honnêteté et justice, dans les meilleurs intérêts de la Municipalité et des habitants qui la composent.

Affirmé solennellement devant moi à Shannon,  
Québec ce 6<sup>e</sup> jour de novembre 2009

Sophie Perreault

Dale Feeney,  
Directrice Générale

**MAYOR'S OATH**

**MAYOR'S  
OATH**

I, Clive Kiley residing at 123 chemin de Gosford, Shannon solemnly affirm that I will exercise my function as Mayor according to the Law, with honesty and justice in the best interests of the Municipality and its residents therein.

Solemnly affirmed before me at Shannon,  
Québec, this 6<sup>th</sup> day of November, 2009

Clive Kiley

Dale Feeney,  
Director General

Le Conseil Municipal de Shannon a tenu une séance extraordinaire au Complexe municipale de Shannon lundi, le 26 octobre 2009 à 19h en conformité avec le *Code municipal du Québec*.

Était présent : le Maire, Clive Kiley et conseillers Bernard Gagné, Mario Lemire, Lucie Laperle, Jean-Marc Beaulieu et Stéphane Hamel formant quorum et présidé par le Maire.

La D.G. et présidente des élections, Dale Feeney a procédé par l'assermentation des membres du conseil élus par acclamation, soit Bernard Gagné, Mario Lemire et Stéphane Hamel.

M. Claude Lacroix est absent.

SUJET :

Le sujet pris en considération est l'octroi d'un mandat pour les travaux de réfection du chemin de Wexford dans le cadre du programme de « transfert aux municipalités d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et la contribution du gouvernement du Québec ».

180-10-09

*CONSIDÉRANT* le projet de réfection du chemin de Wexford dans le cadre du programme de « transfert aux municipalités d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et la contribution du gouvernement du Québec » ;

*CONSIDÉRANT* la résolution #05-01-2009 autorisant la firme Dessau, M. Yves Durand, d'évaluer les coûts du projet susmentionné ;

*CONSIDÉRANT QUE* l'appel d'offres a produit les soumissionnaires suivants :

1°	Construction Pavage Portneuf	789 793.12\$
2°	Excavation Ste-Croix	881 659.85\$
3°	P.E. Pageau	882 795.37\$
4°	Métro Excavation Inc.	889 990.03\$
5°	Inter Cité	889 214.10\$
6°	P.E.B. Construction	934 695.30\$
7°	GPC Excavation	1 003 345.88\$
8°	Excavation Vézina	1 008 291.36\$
	Taxes incluses	

*CONSIDÉRANT* le désistement du plus bas soumissionnaire, Construction Pavage Portneuf dû à une erreur d'interprétation de leur part ;

180-10-09

*CONSIDÉRANT QUE* la firme d'ingénierie Dessau Inc., M. Yves Durand recommande l'octroi d'un mandat au 2<sup>e</sup> plus bas soumissionnaire conforme ;

*EN CONSÉQUENCE,*

Il est *PROPOSÉ* par le conseiller Stéphane Hamel, *APPUYÉ* par le conseiller Mario Lemire ;

*QUE* la Municipalité de Shannon mandate le 2<sup>e</sup> plus bas soumissionnaire conforme soit Excavation Ste-Croix, pour la réfection du chemin de Wexford au coût de 781 094.\$, taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Lucie Laperle lève la séance extraordinaire à 19h40.

Clive Kiley,  
Maire

Dale Feeney,  
Directrice Générale